

RENAULT

N.T.6018A

**X06 - X44 - X11 - X40 - X76 - X61 - X57 - X65 - X85
- X53 - X48 - X77 - X90 - X64 - X84 - X56 - X74 -
X91 - X29 - X54 - X73 - X66 - X63 - X81 - XTP -
X83 - X24 - XRQ - X70 - X94 - X45 - X35 - X95 -
X62**

Entretien

Explications concernant l'exécution des opérations du programme d'entretien véhicule.

Nota : la réalisation de l'entretien doit être conforme avec le carnet d'entretien du véhicule, celui-ci faisant foi.

Edition 20

AVRIL 2010

Edition Française

"Les Méthodes de Réparation prescrites par le constructeur, dans ce présent document, sont établies en fonction des spécifications techniques en vigueur à la date d'établissement du document.

Elles sont susceptibles de modifications en cas de changements apportés par le constructeur à la fabrication des différents organes et accessoires des véhicules de sa marque."

Tous les droits d'auteur sont réservés à Renault.

La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans autorisation écrite et préalable de Renault.

Entretien

Sommaire

Pages

01D INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire
entretien : Révision

01D-1

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

Matériel indispensable

outil de diagnostic

Le programme d'entretien Renault comprend tous les contrôles, mises à niveaux, réglages et remplacements de pièces nécessaires à l'entretien du véhicule, pour connaître les périodicités d'entretien adaptées au véhicule, se référer au carnet d'entretien ou à ICM.

I - CONTENU DES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉVISIONS ET DE LA VISITE INTERMÉDIAIRE ANNUELLE :

Révisions :

Suivant les véhicules et la date de fabrication, les types de Révision (Révision d'Entretien, Révision Générale, Révision Renault) et les opérations à réaliser peuvent être différents, ainsi pour connaître les contrôles/opérations à réaliser adaptés au véhicule, se référer au carnet d'entretien du véhicule.

Visite Intermédiaire Annuelle :

Pour les véhicules dont la vidange est à réaliser au plus tard tous les 2 ans, une visite non obligatoire incluant les opérations suivantes est conseillée :

- contrôle du niveau de l'huile moteur,
- contrôle du niveau, état et étanchéité du circuit de liquide de frein,
- contrôle du niveau de liquide de refroidissement,
- contrôle du niveau, état et étanchéité du circuit de direction assistée,
- contrôle du niveau de lave-glace,
- diagnostic électronique de la batterie avec outil de test,
- diagnostic électronique des calculateurs,
- état du pare-brise et des rétroviseurs,
- usure des balais d'essuie-vitres avant et arrière,
- contrôle de l'éclairage et de la signalisation extérieurs,
- état et pression des pneumatiques (y compris roue de secours ou aérosol répare-pneu),
- état des soufflets, des silentblocs et des rotules,
- contrôle de la ligne d'échappement,
- étanchéité des amortisseurs avant et arrière,

- usure des plaquettes et des disques de frein avant et arrière.

A NOTER : le contenu de la visite intermédiaire, ainsi que sa dénomination commerciale peuvent différer d'un pays à l'autre. Des contrôles et/ ou opérations supplémentaires sont donc susceptibles d'être ajoutés à cette liste. Pour plus d'information, nous vous invitons à vous rapprocher des équipes techniques du constructeur dans votre pays

II - CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION CLIENT ET GESTION DE L'ENTRETIEN POUR LES VÉHICULES ÉQUIPÉS DE L'OCS (OIL CONTROL SYSTEM) POUR LES PAYS ALLEMAGNE, ANDORRE, AUTRICHE, BELGIQUE, DANEMARK, ESPAGNE, ESTONIE, FINLANDE, FRANCE, GRANDE-BRETAGNE, GRÈCE, HONGRIE, IRLANDE, ISLANDE, ITALIE, LETTONIE, LIECHTENSTEIN, LITUANIE, LUXEMBOURG, NORVÈGE, PAYS-BAS, POLOGNE, PORTUGAL, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, SLOVAQUIE, SLOVÉNIE, SUÈDE, SUISSE, CROATIE, ISRAËL :

Définitions :

Quand peut-on dire qu'un véhicule roule dans des conditions normales d'utilisation client?

Le véhicule roule dans des conditions normales d'utilisation client si il ne roule pas dans les conditions particulières d'utilisation client (voir ci-dessous), dans ce cas il doit respecter le programme d'entretien standard fourni dans le carnet d'entretien ou ICM (Information Commune Monde).

Quand peut-on dire qu'un véhicule roule dans des conditions particulières d'utilisation client?

Une condition particulière d'utilisation client impacte la fréquence de remplacement d'une ou plusieurs pièces de l'entretien programmé (Révision, Remplacement Filtre à air, remplacement filtre à carburant, etc), le véhicule roule dans des conditions particulières d'utilisation client si :

– Affichage au tableau de bord d'anticiper la révision (Vidange moteur et filtre à huile), uniquement pour les véhicules équipés du dispositif de contrôle de qualité de l'huile OCS (Oil Control System), voir "liste des véhicules équipés OCS ou indication dans ICM (Information Commune Monde",

– Au moins 50 % du temps d'utilisation du véhicule moteur au ralenti (exemple : porte à porte permanent sans arrêt moteur),

– Au moins 50 % des trajets à une vitesse moyenne inférieure à 30 km/h (utilisation à majorité urbaine, Taxi, ...),

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

– Au moins 30 % des kilomètres parcourus en tractant une remorque, caravane, ... d'un poids supérieur à 500 kg (condition uniquement pour les véhicules particuliers),

– Utilisation dans un environnement poussiéreux (chantier, + de 1 000 km/an de piste, ...),

– Utilisation prolongée (+ de 5 000 km/an) sous des températures permanentes inférieures à - 15 °C.

Qu'est ce que l'OCS (Oil Control System) et que détecte-t-il ?

L'OCS est un dispositif qui évalue, par calcul, la dégradation de l'huile en identifiant les conditions sévères de fonctionnement moteur pour l'huile. Ainsi, dans certaines conditions de roulage, le tableau de bord indique au client d'anticiper la révision.

Quels véhicules sont équipés du dispositif OCS ?

Les Modèles équipés de l'OCS sont pour les pays Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Croatie, Israël :

Modèle(s)	moteur(s)	Indice(s) moteur	Véhicules concernés
WIND	D4F, K4M	Tous	Tous
TWINGO II	D4F	780, 782	Tous
TWINGO II	K4M norme de dépollution Euro 5	Tous	Tous
TWINGO II	K9K	718	Tous
TWINGO II	K9K	740	Véhicules avec intervalle de vidange tous les 30 000 Km/2ans
CLIO III	D4F	784, 786	Tous
CLIO III	D4F	742	Véhicules avec intervalle de vidange tous les 30 000 km/ 1an
CLIO III	K4M	862	Tous
MODUS	D4F	784, 786	Tous
MODUS	D4F	742	Tous
MODUS	K9K	764	Véhicules avec intervalle de vidange tous les 30 000 km/ 1an
MODUS	K9K sans filtre à particules	Tous	Véhicules avec intervalle de vidange tous les 30 000 Km/2ans
CLIO III phase 1	K9K	764	Véhicules avec intervalle de vidange tous les 30 000 km/ 1an
CLIO III phase 2	K9K sans filtre à particules	Tous	Tous

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

KANGOO II	K4M norme de dépollution Euro 5	834,835	Tous
KANGOO II	K9K	Tous	Tous
MEGANE II et SCENIC II	K9K	732	Véhicules avec intervalle de vidange tous les 30000 km/ 1an
MEGANE II et SCENIC II	M9R	700,721,722	Véhicules avec intervalle de vidange tous les 30000 km/ 1an
MEGANE II	M9R	724	Véhicules avec intervalle de vidange tous les 20000 km/ 1an
MEGANE II et SCENIC II	F9Q	816,818	Véhicules avec intervalle de vidange tous les 30000 km/ 1an
MEGANE III/ SCENIC III	K9K	830	Véhicules avec intervalle temporelle de vidange tous les 2ans
MEGANE III/ SCENIC III	K9K	832, 834, 836, 837	Tous
MEGANE III/ SCENIC III	F9Q, M9R, H4J, F4R	Tous	Tous
LAGUNA III	K9K,M9R, V9X	Tous	Tous
LAGUNA III	M4R	726	Tous
ESPACE IV	M9R	Tous	Véhicules avec intervalle de vidange tous les 30000 km/ 1an
MASTER II phase 3	G9U	Tous	Tous
TRAFIC phase 2 et 3	M9R	Tous	Véhicules fabriqués à partir du 01/12/06
TRAFIC phase 2 et 3	G9U	Tous	Tous
MASTER III	Tous	Tous	Tous

Pour les pays Roumanie et Bulgarie :

MASTER III	Tous	Tous	Tous
------------	------	------	------

Gestion de l'entretien des véhicules en cas de roulage dans des conditions particulières d'utilisation client :

A lire IMPÉRATIVEMENT, Mode d'emploi :

Suivant l'équipement OCS ou non du véhicule, se référer au tableau correspondant ci-dessous.

Les tableaux ci-dessous précisent en fonction des X ou des annotations, les opérations d'entretien à anticiper suivant les conditions particulières d'utilisation client.

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

Pour les autres pièces de l'entretien programmé qui ne sont pas à anticiper, la périodicité d'entretien à respecter est identique à celle préconisée en condition normale d'utilisation client (voir carnet d'entretien ou ICM), si cette périodicité ne permet pas d'atteindre la prochaine visite client, remplacer de façon anticipée cette pièce.

Si le véhicule roule dans plusieurs de ces conditions particulières d'utilisation client, il conviendra pour chaque pièce, de prendre la préconisation de remplacement la plus sévère préconisée des conditions particulières d'utilisation concernées.

Pour les modèles sans OCS :

	Diviser par 2 l'intervalle de vidange huile moteur et filtre à huile en condition normale d'utilisation		Diviser par 2 l'intervalle de remplacement du filtre à air en condition normale d'utilisation (1)		Diviser par 2 l'intervalle de remplacement du filtre à gazole en condition normale d'utilisation (1)		Anticiper de 30 000 km le remplacement des courroies et galets en condition normale d'utilisation (1)(2)	Remplacer le filtre habitacle à chaque Révision en condition normale d'utilisation (1)
	En distance (kilomètre ou miles)	En durée	En distance (kilomètre ou miles)	En durée	En distance (kilomètre ou miles)	En durée		
Au moins 50 % du temps d'utilisation du véhicule moteur au ralenti (ex. porte à porte permanent sans arrêt moteur)	X	X	X	X	X	X	X	
Au moins 50 % des trajets à une vitesse moyenne inférieure à 30 km/h (utilisation à majorité urbaine, Taxi,...),	X		X		X		X	X
Au moins 30 % des kilomètres parcourus en tractant une remorque, caravane, ... d'un poids supérieur à 500 kg (condition uniquement pour les véhicules particuliers),	X				X		X	

Gamme opératoire entretien : Révision

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

Utilisation dans un environnement poussiéreux (chantier, + de 1 000 km/an de piste, ...),	X		X		X		X	X
Utilisation prolongée (+ de 5 000 km/an) sous des températures permanentes inférieures à - 15 °C.	X							

(1) Si la préconisation de remplacement de la pièce ne permet pas d'atteindre la prochaine visite client, remplacer la pièce concernée de façon anticipée.

(2) Certaines poulies de certaines motorisations doivent être remplacés lors du remplacement de la courroie accessoires, voir chapitre "Opérations complémentaires" .

Pour les modèles avec OCS (voir tableau des modèles équipés de l'OCS et pays concernés) :

	Diviser par 2 l'intervalle de vidange huile moteur et filtre à huile en condition normale d'utilisation		Diviser par 2 l'intervalle de remplacement du filtre à air en condition normale d'utilisation (1)		Diviser par 2 l'intervalle de remplacement du filtre à gazole en condition normale d'utilisation (1)		Anticiper de 30 000 km le remplacement des courroies et galets en condition normale d'utilisation (1)(2)	Remplacer le filtre habitacle à chaque Révision en condition normale d'utilisation (1)
	En distance (kilomètre ou miles)	En durée	En distance (kilomètre ou miles)	En durée	En distance (kilomètre ou miles)	En durée		
Affichage au tableau de bord d'anticiper la révision (Vidange moteur et filtre à huile) dû à l'OCS(Oil Control System).	Respecter l'information au tableau de bord du véhicule et effectuer la révision (Vidange huile moteur et filtre à huile) lorsque celle-ci est demandée.							
Au moins 50 % du temps d'utilisation du véhicule moteur au ralenti (ex. porte à porte permanent sans arrêt moteur)			X	X	X	X	X	

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

Au moins 50 % des trajets à une vitesse moyenne inférieure à 30 km/h (utilisation à majorité urbaine, Taxi,...),			X		X		X	X
Au moins 30 % des kilomètres parcourus en tractant une remorque, caravane, ... d'un poids supérieur à 500 kg (condition uniquement pour les véhicules particuliers),					X		X	
Utilisation dans un environnement poussiéreux (chantier, + de 1 000 km/an de piste, ...),	X		X		X		X	X
Utilisation prolongée (+ de 5 000 km/an) sous des températures permanentes inférieures à - 15 °C.	X							

(1) Si la préconisation de remplacement de la pièce ne permet pas d'atteindre la prochaine visite client, remplacer la pièce concernée de façon anticipée.

(2) Certaines poulies de certaines motorisations doivent être remplacés lors du remplacement de la courroie accessoires, voir chapitre "Opérations complémentaires".

III - CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION CLIENT (OIL CONTROL SYSTEM) POUR LES PAYS NON CITÉS CI-DESSUS :

Voir le carnet d'entretien du véhicule.

IV - MÉTHODES DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS, DES CONTRÔLES EFFECTUES LORS DE L'ENTRETIEN/RÉVISION :

Si un contrôle révèle une anomalie, prévenir le client impérativement.

Les contrôles marqués d'un astérisque dépendent du véhicule ou du pays.

1 - Carrosserie : contrôle de l'anticorrosion

Contrôler visuellement l'état :

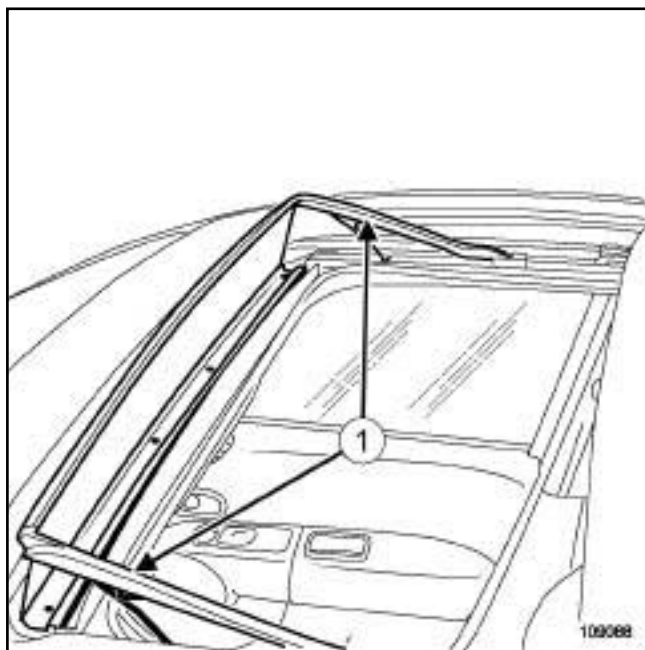
- du véhicule,
- du dessous de caisse,
- des passages de roue.

Signaler toute dégradation de la protection sous caisse, toute présence de coups, éclats, rayures, corrosion sur l'ensemble du véhicule.

Cet examen contribue à la validité de la garantie anticorrosion. Il est donc nécessaire de documenter les justificatifs d'entretien du carnet d'entretien.

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

2 - Carrosserie : nettoyage des bras du déflecteur et du panneau mobile des toits ouvrants panoramiques

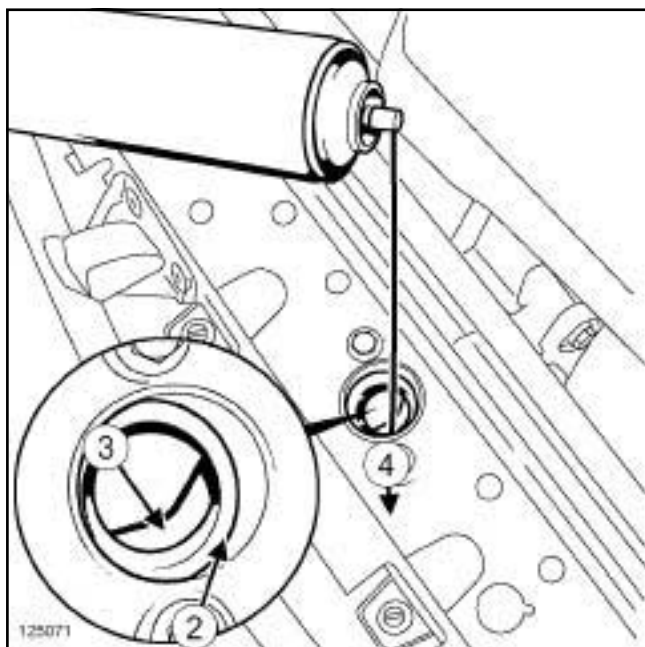


109088

A l'aide d'un chiffon sec non pelucheux, nettoyer les bras du déflecteur (1) de toit ouvrant et la partie du panneau mobile venant en contact avec ceux-ci.

3 - Carrosserie : contrôle du fonctionnement et graissage de la serrure du capot avant

a - Serrure type guillotine



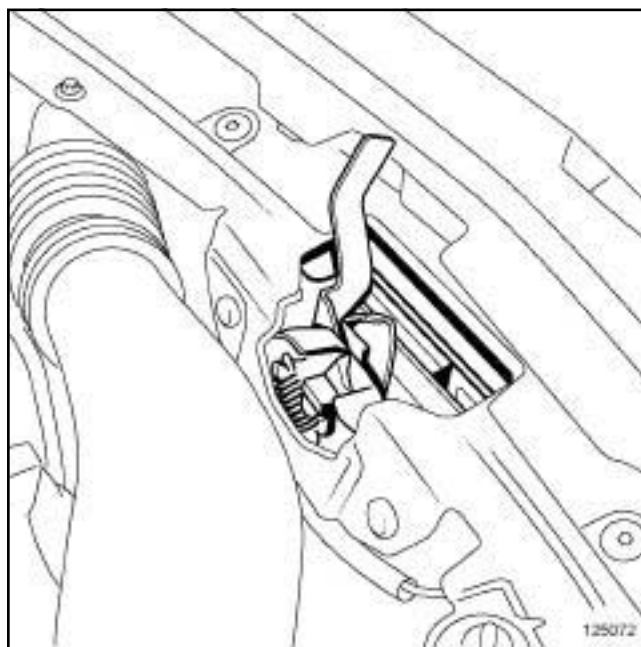
125071

125071

Comme précisé sur la photo ci-dessus, appliquer du **LUBRIFIANT SANS SILICONE** (voir **Véhicule : Pièces et ingrédients pour la réparation**) (04B, Ingrédients-produits), en le dirigeant entre le corps de la serrure (2) et le couteau de la serrure (3) en direction de l'axe d'articulation (4) de ce dernier.

Laisser agir 1 minute, puis effectuer 10 manoeuvres depuis la commande d'ouverture du capot placée dans l'habitacle.

b - Autres types de serrure



125072

Appliquer du **LUBRIFIANT SANS SILICONE** (voir **Véhicule : Pièces et ingrédients pour la réparation**) (04B, Ingrédients-produits) sur l'ensemble de la serrure.

Laisser agir 1 minute, puis effectuer 10 manoeuvres depuis la commande d'ouverture du capot placée dans l'habitacle.

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

4 - Graissage des charnières de portes arrières et du crochet de la gâche supérieure de la porte latérale coulissante

X70, et PHASE DOCUMENTAIRE 3

Appliquer sur les charnières de portes arrières et le crochet de la gâche supérieure de la porte latérale coulissante de la **GRAISSE MÉCANISMES OUVRANTS** (voir **Véhicule : Pièces et ingrédients pour la réparation**)

5 - Moteur : vidange de l'huile du moteur

La qualité de l'huile est primordiale pour la durée de vie du moteur. Suivre rigoureusement les préconisations constructeur précisées dans la note technique (voir **Huile moteur : Caractéristiques**) (NT 6013A, 04A, Lubrifiants).

Mettre la bonne quantité d'huile, utiliser le bon joint de vidange (voir **Huile moteur : Vidange - Remplissage**) (10A, Ensemble moteur et bas moteur).

Après mise à niveau, il est important de respecter un temps d'écoulement de l'huile d'environ 10 minutes avant de vérifier le niveau. Le repère maxi du niveau d'huile sur la jauge ne doit jamais être dépassé (risque de casse moteur).

6 - Moteur : remplacement du filtre à huile

Remplacer le filtre à huile moteur à chaque vidange (voir **Filtre à huile : Dépose - Repose**) (10A, Ensemble moteur et bas moteur).

7 - Moteur : contrôle de la ligne d'échappement

Contrôler visuellement :

- l'absence de corrosion, de percements et de chocs sur le silencieux, le pot de détente, le catalyseur, le filtre à particules*,
- que les silentblochs ne soient pas déchirés ou craquelés,
- l'absence de contact entre la ligne d'échappement et le dessous de caisse du véhicule.

8 - Moteur : purge d'eau du filtre à carburant*(si la pièce n'a pas atteint sa périodicité de remplacement)

Purger l'eau du filtre à carburant en desserrant le bouchon de purge d'eau et en laissant s'échapper l'eau dans un récipient approprié (voir **Filtre à carburant : Dépose - Repose**) (13A, Alimentation carburant).

9 - Moteur : contrôle de la garde d'embrayage* (sauf si rattrapage automatique)

Uniquement sur Logan-Sandero, utiliser la méthode de contrôle préconisée (voir **Commande d'embrayage : Réglage**) (37A, Commandes d'éléments mécaniques).

10 - Contrôle des niveaux, de l'état et de l'étanchéité des circuits hydrauliques : direction assistée hydraulique*

Contrôler le niveau de liquide de direction hydraulique, il doit être compris entre le niveau mini et le niveau maxi sur le bocal.

Contrôler visuellement l'étanchéité en vérifiant qu'il n'y ait pas de suintement, de manque anormal de liquide.

Faire la mise à niveau, si nécessaire.

11 - Contrôle des niveaux, de l'état et de l'étanchéité des circuits hydrauliques : refroidissement

Contrôler le niveau de liquide de refroidissement, il doit être compris entre le niveau mini et le niveau maxi sur le bocal.

Contrôler visuellement l'étanchéité du circuit en vérifiant qu'il n'y ait pas de suintement, de manque anormal de liquide.

Faire la mise à niveau, si nécessaire.

12 - Contrôle des niveaux, de l'état et de l'étanchéité des circuits hydrauliques : frein/embrayage hydraulique*

Contrôler visuellement l'étanchéité du circuit en vérifiant son état et l'absence de suintement au niveau du compartiment moteur, sous le véhicule et au niveau des raccords.

Contrôler le niveau de liquide de frein :

- Si le niveau est compris entre le mini et maxi, ne pas ajouter de liquide de frein car l'usure des disques, plaquettes, tambours et garnitures provoque une baisse progressive du niveau de liquide de frein dans son réservoir qui sera normalement rétabli lors du rempla-

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

cement de ces éléments. Le niveau de liquide de frein ne doit cependant jamais descendre en dessous du repère minimal.

- Si il y a un manque anormal de liquide non expliqué à ce niveau de contrôle, prévenir le client.

13 - Contrôle des niveaux, de l'état et de l'étanchéité des circuits hydrauliques : bloc hydraulique de boîte de vitesses robotisée*

Contrôler le niveau d'huile du bloc hydraulique, il doit être compris entre le niveau mini et le niveau maxi sur le bocal.

Contrôler visuellement l'étanchéité en vérifiant qu'il n'y ait pas de suintement, de manque anormal de liquide.

Faire la mise à niveau, si nécessaire.

14 - Contrôle des niveaux, de l'état et de l'étanchéité des circuits hydrauliques : embrayage hydraulique de boîte de vitesses robotisée*

Contrôler le niveau de liquide de l'embrayage hydraulique, il doit être situé au niveau milieu du bocal.

Contrôler visuellement l'étanchéité en vérifiant qu'il n'y ait pas de suintement, de manque anormal de liquide.

Faire la mise à niveau, si nécessaire.

15 - Contrôle du châssis: états des soufflets, des silentblocs et des rotules

Contrôler l'état des soufflets en caoutchouc des transmissions, de la direction, de l'ensemble des rotules et l'état des silentblocs. Ils ne doivent pas présenter de déchirures ou de fissures.

16 - Contrôle du châssis : état et pression des pneumatiques (y compris roues de secours ou présence aérosol répare-pneu)

Contrôler que la profondeur des sculptures des pneus n'atteigne pas les témoins d'usure, préciser au client le degré d'usure des pneus.

Contrôler qu'il n'y ait pas d'usure anormale du pneu, d'hernies, de boursouffures, de déchirures et d'objets étrangers (pointe, vis, etc...).

Contrôler et réajuster la pression des pneumatiques à froid selon le type de roulage du client.

Contrôler la pression et l'état du pneumatique de la roue de secours, si le véhicule n'est pas équipé, contrôler la présence de l'aérosol répare-pneu.

Respecter la pression préconisée sur l'étiquette située sur la porte (si le véhicule n'en est pas munie, se reporter à la notice d'utilisation ou (voir **Pression de gonflage : Identification**) .

17 - Contrôle du châssis : présence des bouchons de valves de roues

Contrôler la présence de chaque bouchon de valve.

18 - Contrôle du châssis : étanchéité des amortisseurs avant et arrière

Contrôler visuellement l'absence de suintement d'huile le long des amortisseurs.

19 - Contrôle du châssis : usure des plaquettes et des disques de frein avant et arrière* et permutation des roues avant et arrière

Afin d'effectuer un contrôle de qualité, déposer impérativement les roues (le desserrage des boulons/écrous de roue à la clé à choc électrique ou pneumatique est autorisée) (voir **Roue : Dépose - Repose**) (35A, Roues et pneumatiques).

Contrôler l'épaisseur des plaquettes et la comparer à la valeur mini autorisée (voir **Frein : Caractéristiques**) (30A, Généralités). En cas d'usure partielle, préciser au client le degré d'usure des plaquettes.

Contrôler l'épaisseur des disques de frein avant (voir **Disque de frein avant : Description**) (31A, Eléments porteurs avant) et l'épaisseur des disques de frein arrière (voir **Disque de frein arrière : Description**) (33A, Eléments porteurs arrière). En cas d'usure partielle, préciser au client le degré d'usure des disques de frein.

Reposer les roues, pour Duster 4X4, permuter les roues avant et arrière (voir **Roue : Dépose - Repose**) (35A, Roues et pneumatiques).

Lors de la repose des roues, l'approche des boulons/écrous de roue jusqu'au contact est autorisée avec une clé à choc électrique avec un réglage faible vitesse, respecter ensuite les serrages au couple.

20 - Contrôle de visibilité : éclairage et signalisation extérieures

Contrôler les feux de position, les feux de croisement, les feux de route, les feux de brouillard avant et arrière, les feux indicateurs de direction et les répétiteurs, les feux de recul, les feux de détresse, les feux de stop, l'éclairage des plaques d'immatriculation, les feux additionnels de virage*.

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

21 - Contrôle de visibilité : éclairage intérieur

Contrôler l'éclairage des portes, des plafonniers, des pare-soleils, des vide-poches et du coffre.

22 - Contrôle de visibilité : état du pare-brise et des rétroviseurs

Contrôler l'absence d'impacts et de fêlures.

23 - Contrôle de visibilité : usure des balais d'essuie-vitre avant et arrière

Contrôler la qualité de l'essuyage et vérifier que les raclettes d'essuie-vitre ne soient pas déchirées ou craquelées.

24 - Contrôle de visibilité : niveau du liquide de lave-vitre avant et arrière

Contrôler la présence de liquide de lave-vitre.

Faire la mise à niveau, si nécessaire.

25 - Étiquettes : contrôle de la présence et du bon positionnement des étiquettes de sécurité d'airbag et de compartiment moteur

Contrôler que le véhicule comporte les étiquettes de sécurité d'origine suivante :

- airbag, situées sur le pare-brise, sur le pare-soleil et sur le côté passager de la planche de bord,
- batterie, huile, circuit de refroidissement, climatisation, ventilateur situées dans le compartiment moteur.

26 - Diagnostic électronique : batterie avec outil de test

Contrôler l'état de la batterie à l'aide de l'outil **MIDTRO-NICS R330** (voir **Batterie : Dépose - Repose**) (NT 6002A, 80A, Batterie).

27 - Diagnostic électronique : calculateurs avec ordinateur de diagnostic

Nota :

Vérifier impérativement l'état de la batterie avant de commencer le diagnostic des calculateurs car une tension insuffisante risque de perturber les calculateurs.

L'opération a pour objectif d'identifier les calculateurs ayant des défauts.

Pour entreprendre un diagnostic de ces systèmes, il est donc impératif de disposer des éléments suivants :

- d'un **outil de diagnostic** homologué Renault (CLIP ou Quest), disposant de la dernière mise à jour,
- d'une sonde CAN.

Le diagnostic des calculateurs permet de mettre en évidence d'éventuels défauts non déclarés par l'auto-diagnostic du système, et suivant analyse, les supprimer

28 - Diagnostic électronique : fonctionnement des voyants d'alerte au tableau de bord

Contrôler que les voyants d'alerte suivants s'allument lors de la mise sous contact :

- voyant STOP,
- voyant SERVICE.

29 - Réinitialisation : afficheur d'autonomie vidange/entretien*

Réinitialiser l'afficheur d'autonomie de vidange/entretien (voir notice d'utilisation).

30 - Justificatifs : mise en place de l'étiquette d'entretien dans le compartiment moteur*

Documenter l'étiquette d'entretien et la positionner dans le compartiment moteur.

V - LES OPERATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Les méthodes de dépose-repose ou certains contrôles à effectuer lors de l'entretien sont donnés dans l'ensemble des manuels de réparation ou les notes technique. Les informations et les méthodes réparation données ci-dessous sont celles spécifiques au programme d'entretien.

Pour connaître l'exhaustivité des opérations à effectuer lors de l'entretien, se référer au carnet d'entretien du véhicule.

1 - Remplacement de la courroie d'accessoires, des galets, et des poulies (poulie à remplacer suivant véhicule)

Lors du remplacement de la courroie, il est impératif de remplacer les galets tendeurs et enrouleurs sur l'ensemble de la gamme. Il est aussi nécessaire de remplacer la poulie filtrante (aussi appelée poulie d'accessoires de vilebrequin) ou la poulie d'alternateur sur certaines motorisations, voir ci-après.

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

Tableaux des poulies à remplacer lors de l'entretien uniquement en fonction de la fréquence de remplacement de la courroie d'accessoires. Les véhicules concernés sont ceux dont les carnets d'entretien mentionnent un remplacement pour certaines motorisations. Le détail des variantes véhicules concernées est donné ci-dessous (véhicules dont la date de fabrication est postérieure à Juin 2006) :

a - Pour les pays Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Croatie, Israël :

Préconisation de remplacement de la poulie filtrante (poulie d'accessoires de vilebrequin) :

Type moteur	Indice moteur	Préconisation de remplacement de la poulie filtrante lors de l'entretien
F4R	714, 715, 720, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 770, 771, 774, 776, 784, 786, 787, 792, 794, 795, 796, 797, 800, 811, 820, 830, 867, 870, 886, 887, 896, 897.	A remplacer à chaque remplacement programmé de la courroie d'accessoires et ses galets
F9Q	260, 262, 264, 660, 664, 670, 674, 680, 755, 757, 758, 759, 800, 803, 804, 808, 812, 814, 816, 818, 820.	
M9R	610, 700, 720, 721, 722, 740, 760, 761, 780, 812.	
G9T équipé de conditionnement d'air	600, 605, 606, 607, 642, 645, 702, 703, 706, 707, 710, 712, 720, 722, 742, 743, 750.	
G9U équipé de conditionnement d'air	630, 632, 650, 720, 724, 730, 750, 754.	
V9X	Tous	

Préconisation de remplacement de la poulie d'alternateur :

Type moteur	Indice moteur	Préconisation de remplacement de la poulie d'alternateur lors de l'entretien
F4R	802, 813.	A remplacer à chaque remplacement programmé de la courroie d'accessoires et ses galets

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

b - Autres pays :

|

Préconisation de remplacement de la poulie filtrante (poulie d'accessoires de vilebrequin) :

Type moteur	Indice moteur	Préconisation de remplacement de la poulie filtrante
K4J équipé de conditionnement d'air	730, 732, 740, 770, 780.	A remplacer à chaque remplacement programmé de la courroie d'accessoires et ses galets
K4M équipé de conditionnement d'air	604, 606, 680, 690, 694, 696, 697, 698, 716, 744, 745, 760, 761, 762, 764, 766, 768, 770, 780, 782, 788, 790, 791, 794, 800, 801, 804, 812, 813, 814, 824, 830, 831, 834, 835, 844, 854, 856, 862, 866.	
K4M équipé de conditionnement d'air	838, 839, 848, 858	A remplacer tous les 2 remplacements programmés de la courroie d'accessoires et ses galets
K9K	782	
F4R	714, 715, 720, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 770, 771, 774, 776, 784, 786, 787, 792, 794, 795, 796, 797, 800, 811, 820, 830, 867, 870, 886, 887, 896, 897.	A remplacer à chaque remplacement programmé de la courroie d'accessoires et ses galets
K9K	278, 282, 288, 292, 732, 734, 764, 772, 780, 804, 806, 832, 836.	
F9Q	260, 262, 264, 660, 664, 670, 674, 680, 755, 757, 758, 759, 794, 800, 803, 804, 808, 812, 814, 816, 818, 820.	
G9T équipé de conditionnement d'air	600, 605, 606, 607, 642, 645, 702, 703, 706, 707, 710, 712, 720, 722, 742, 743, 750.	
G9U équipé de conditionnement d'air	630, 632, 650, 720, 724, 730, 750, 754.	
M9R	610, 700, 720, 721, 722, 740, 742, 760, 761, 780, 812.	
V9X	Tous	

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

M9R	802, 803, 805, 809, 816, 830, 832, 833.	A remplacer tous les 2 remplacements programmés de la courroie d'accessoires et ses galets
M9T	Tous	A remplacer tous les 2 remplacements programmés de la courroie d'accessoires et ses galets

Préconisation de remplacement de la poulie d'alternateur :

Type moteur	Indice moteur	Préconisation de remplacement de la poulie d'alternateur lors de l'entretien
F4R	802, 813	A remplacer à chaque remplacement programmé de la courroie d'accessoires et ses galets

2 - Remplacement de la courroie de distribution et des galets

Lors du remplacement de la courroie, il est impératif de remplacer les galets tendeurs et enrouleurs sur l'ensemble de la gamme, certaines spécificités véhicule/moteur demandent un remplacement de pièces annexes, il est ainsi nécessaire de consulter la méthode de réparation du véhicule et du moteur pour connaître le détail (voir **Courroie de distribution : Dépose - Repose**) (11A, Haut et avant moteur).

3 - Contrôle des garnitures de frein arrière pour les véhicules équipés de tambours

Vérifier d'éventuelles fuites des cylindres de roues.

Dépoussiérer les garnitures de frein avec du nettoyant freins.

Contrôler l'épaisseur des garnitures des tambours et la comparer à l'épaisseur mini autorisée (voir **Frein : Caractéristiques**) (30A, Généralités).

4 - Nettoyage du système d'air conditionné

Le nettoyage du système d'air conditionné se fait par nettoyage de l'évaporateur (voir **Evaporateur : Nettoyage**) (62A, Conditionnement d'air) ou (NT 6001A, 62A, Conditionnement d'air).

5 - Particularités des véhicules GPL :

Seul le personnel habilité, c'est à dire qui a suivi une formation spécifique sur les véhicules GPL peut intervenir sur le système GPL d'un véhicule.

Si le modèle n'est pas cité ci-dessous, voir le manuel de réparation.

X84, et K4M, et 764 ou 788

a - Contrôle de l'électrovanne de sécurité :

- Mettre l'interrupteur GPL sur la position GPL,
- mettre le contact, on doit entendre l'électrovanne du réservoir "claquer".

b - Contrôle de présence de l'obturateur plastique sur la soupape de sécurité :

Vérifier la présence de l'obturateur sur la soupape de surpression du réservoir GPL.

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

c - Purge du détendeur :

L'opération s'effectue moteur bien chaud, moteur arrêté :

- Dévisser la vis de purge du détendeur GPL et laisser s'écouler le résidu liquide environ une minute dans un récipient approprié.

6 - Particularité des véhicules GNC

Seul le personnel habilité, c'est à dire qui a suivi une formation spécifique sur les véhicules GNC peut intervenir sur le système GNC d'un véhicule.

Contrôle visuel du réservoir et son support:

Vérifier l'absence de corrosion, de choc, d'impact et de rayure sur le réservoir GNC. Vérifier le bon état du support.

VI - STANDARD D'ACTIVITÉ MÉTIER

Le Standard d'Activité Métier est un outil décrivant l'intervention à réaliser dans un ordre optimisé favorisant le temps et la qualité. Cette façon de travailler permet d'éliminer les mouvements inutiles, de réduire leur nombre, de regrouper les opérations par zone d'intervention et de réduire les temps morts.

Ordre d'exécution	Etapes principales	Points clé
Préparation du véhicule :		
1	Consulter l'OR et les éditions ICM pour connaître:- Les travaux à réaliser et opérations supplémentaires- La présence d'OTS	
2	Vérifier la mise en place des protections Conducteur (siège avant, volant, tapis de sol, levier de vitesse)	
3	Vérifier la présence du carnet d'entretien et de la clé antivol des jantes (si équipé) sur le siège Passager	
4	Contrôler les voyants du tableau de bord, contact mis	Voyant d'alerte (STOP et SERVICE)
5	Démarrer et constater que tous les voyants s'éteignent	Pas de voyant allumé
6	Déplacer le véhicule sur le poste, laisser tourner le moteur	
Contrôles habitacle :		
7	Descendre du véhicule et brancher le système d'extraction des gaz d'échappement	

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

8	<p>Contrôler signalisation et éclairage extérieures:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Feux de position, - Feux de croisement, - Feux de route, - Feux de brouillard avant et arrière, - feux indicateurs de direction et les répéteurs, - Feux de détresse avant et arrière, - Feux stop, - éclairage des plaques d'immatriculation, - Feux de recul, - Feux additionnels de virage, 	<p>Utilisation de miroir</p> <p>Si non fait lors du tour véhicule</p>
9	<p>Contrôler les éclairages intérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plafonniers, - Pare-soleils, - Vide poche. 	
10	Déverrouiller le capot moteur, et ôter le cache de la prise diagnostic	
11	Réinitialiser l'afficheur d'autonomie vidange/entretien	
12	Couper le moteur et remettre le contact	
13	Descendre du véhicule, prendre la clé antivol des jantes	
Contrôle visibilité Avant :		
14	Contrôler l'état des balais d'essuie-vitres avant	
15	Contrôler l'état du pare-brise	
Contrôles compartiment moteur :		
16	Ouvrir le capot	
17	Effectuer le diagnostic de la batterie avec outil "MIDTRONICS R330".	
18	Graisser la serrure de capot avant à l'aide de lubrifiant sans silicone	
19	Retourner dans l'habitacle, mettre le contact et brancher l'outil de diagnostic "Clip" et lancer le scan des calculateurs	
20	Effectuer 10 manoeuvres de la commande d'ouverture de capot depuis le poste de conduite	

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

21	<p>Contrôler les niveaux et étanchéité des circuits hydrauliques dans compartiment moteur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - du circuit de liquide de refroidissement, - du circuit de direction assistée hydraulique(suivant version), - du circuit de liquide de frein et d'embrayage (suivant version), - bloc hydraulique de boîte de vitesse robotisée (suivant version). 	Pas de mise à niveau de liquide de frein
22	Contrôler le niveau de liquide de lave-glace.	
23	Enlever le bouchon de remplissage huile	
24	Desserrer le filtre à huile si accessible par le haut.	
25	Contrôler la garde d'embrayage (Version Logan)	
26	Purge de l'eau du filtre à carburant (Si accessible)	Purger le filtre à carburant si il n'a pas atteint sa périodicité de remplacement
27	Contrôler la présence des étiquettes "Préconisations Constructeur" situées dans le compartiment moteur	Les étiquettes "préconisations constructeur" comportent : huile, batterie, circuit de refroidissement, ventilateur, climatisation.
Contrôle de l'état de la carrosserie coté Conducteur :		
28	Contrôler l'éclairage de bas de porte AV	
29	Lire et retenir la pression des pneus	
30	Contrôler l'état du rétroviseur	
31	Contrôler visuellement l'état de la carrosserie	
32	Contrôler l'éclairage de bas de porte AR (si équipé)	
33	Mettre les bras ou patins du pont élévateur (selon pont)	
34	Prendre le manomètre (si non présent dans la caisse)	
Contrôles arrière véhicule :		
35	Contrôler l' éclairage du coffre	

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

36	Contrôler l'état d'usure du pneu roue de secours (si accessible par le coffre)	
37	Contrôler la pression et présence bouchon de valve	
38	Contrôler l'état du balai d'essuie vitre arrière	
Contrôle de l'état de la carrosserie coté Passager :		
39	Contrôler visuellement l'état de la carrosserie	
40	Contrôler l'éclairage de bas de porte AR	
41	Contrôler l'éclairage de bas de porte AV	
42	Contrôler la présence de l'étiquette airbag côté Passager	
43	Contrôle l'état du rétroviseur	
44	Mettre les bras ou patins du pont élévateur (selon pont)	
Contrôle calculateurs		
45	Relever les résultats du scan de l'outil de diagnostic "Clip"	
46	Débrancher l'outil de diagnostic "Clip"	
Contrôle toit ouvrant panoramique		
47	Nettoyer les bras du déflecteur du toit ouvrant et la partie du panneau mobile venant en contact avec ceux-ci (si équipé)	
48	Lever le véhicule à mi-hauteur	
Contrôle sur Roue avant côté Conducteur		
49	Contrôler l'état d'usure du pneu + présence corps étrangers (boursoufflures, déchirures, objets étrangers)	
50	Dépose de la roue	(voir Roue : Dépose - Repose) (35A, Roues et pneumatiques)
51	Contrôler l'état d'usure des plaquettes	Noter sur le certificat de contrôle le degrés d'usure
52	Contrôler l'usure du disque de frein	
53	Contrôler l'état du flexible de frein	
54	Contrôler l'état des silentblocs et rotule du bras de suspension	
55	Contrôler l'étanchéité de l'amortisseur	

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

56	Contrôle anticorrosion passage de roue, état du ressort, coupelles d'amortisseur et amortisseur	
57	Contrôler état des soufflets de transmission et de direction	
58	Contrôler niveau liquide de direction assistée (Laguna 3)	
Contrôle sur Roue arrière côté Conducteur :		
59	Contrôler l'état d'usure du pneu + présence corps étrangers (boursoufflures, déchirures, objets étrangers)	
60	Déposer la roue	(voir Roue : Dépose - Repose) (35A, Roues et pneumatiques)
61	Contrôler l'état d'usure des plaquettes selon version	Noter sur le certificat de contrôle le degrés d'usure
62	Contrôler l'usure du disque de frein (si équipé)	
63	Contrôler l'état du flexible de frein	
64	Contrôler l'étanchéité de l'amortisseur.	
65	Contrôle anticorrosion passage de roue, état du ressort, coupelles d'amortisseur et amortisseur	
Contrôle sur Roue arrière côté Passager :		
66	Contrôler l'état d'usure du pneu + présence corps étrangers (boursoufflures, déchirures, objets étrangers)	
67	Déposer la roue	(voir Roue : Dépose - Repose) (35A, Roues et pneumatiques)
68	Contrôler l'état d'usure des plaquettes selon version	Noter sur le certificat de contrôle le degrés d'usure
69	Contrôler l'usure du disque de frein (si équipé)	
70	Contrôler l'état du flexible de frein	

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

71	Contrôler l'étanchéité de l'amortisseur.	
72	Contrôle anticorrosion passage de roue, état du ressort, coupelles d'amortisseur et amortisseur	
Contrôle sur Roue avant côté Passager		
73	Contrôler l'état d'usure du pneu + présence corps étrangers (boursoufflures, déchirures, objets étrangers)	
74	Déposer la roue	(voir Roue : Dépose - Repose) (35A, Roues et pneumatiques)
75	Contrôler l'état d'usure des plaquettes	Noter sur le certificat de contrôle le degrés d'usure
76	Contrôler l'usure du disque de frein	
77	Contrôler l'état du flexible de frein	
78	Contrôler l'état des silentblocs et rotule du bras de suspension	
79	Contrôler l'étanchéité des amortisseurs.	
80	Contrôle anticorrosion passage de roue, état du ressort, coupelles d'amortisseur et amortisseur	
81	Contrôler état des soufflets de transmission et de direction	
82	Purge d'eau du filtre à carburant (si accès par le passage de roue) selon le programme d'entretien)	
83	Lever le véhicule en position haute	
Opérations sous caisse		
84	Démonter la tôle de protection moteur sous caisse et positionner le récupérateur d'huile	
85	Déposer le bouchon de vidange	Laisser couler l'huile 10 minutes
86	Démonter le filtre à huile (version par le dessous)	
87	Contrôler la ligne d'échappement: Corrosion, contacts avec caisse et état des silentblocs	
88	Contrôler l'état du pot catalytique	

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

89	Contrôler à droite et à gauche l'état du ressort, des coupelles d'amortisseur et de l'amortisseur (si accessible par-dessous)	
90	Contrôler l'état des tuyauteries de frein sous caisse	
91	Contrôler l'état et la pression de la roue de secours (si accessible par-dessous)	
92	Contrôler à l'aide d'une lampes les organes moteur : - durits circuit de refroidissement, - Pompe à eau, - Bloc moteur, - Turbo	
93	Approvisionnement des pièces à l'aide dialogys et noter les grandeurs physique(couple de serrage, qualité et quantité d'huile)	
94	Remonter le filtre à huile neuf (si accessible)	Huiler le joint, serrage au couple suivant modèle
95	Remonter le bouchon de vidange	Avec joint neuf et suivant référence préconisée, pour les joints cuivres, lèvres coté bouchon (carter tôle) Serrage au couple suivant modèles
96	Nettoyer les résidus d'huile	
97	Evacuer le récupérateur d'huile.	
	Opération complémentaire : remplacement du filtre à essence	Voir ICM/carnet d'entretien
98	Remonter la tôle de protection moteur sous caisse	
99	Lire la pression des pneus sur l'étiquette de la porte coté conducteur (si équipé)	Pression à appliquer suivant type deroulage client
100	Descendre le véhicule en position mi-hauteur	
Opérations sur roue Avant côté Conducteur		

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

101	Repose de la roue	(voir Roue : Dépose - Repose) (35A, Roues et pneumatiques)
102	Contrôler la pression du pneu et la présence bouchon valve	
Opérations sur roue Arrière côté Conducteur		
	Opération complémentaire: dépoussiérage et contrôle frein à tambour (si équipé)	Voir ICM/carnet d'entretien
103	Repose de la roue	(voir Roue : Dépose - Repose) (35A, Roues et pneumatiques)
104	Contrôler la pression des pneus et la présence bouchon valve	
Opérations sur roue Arrière côté passager		
	Opération complémentaire: dépoussiérage et contrôle frein à tambour (si équipé)	Voir ICM/carnet d'entretien
105	Repose de la roue	(voir Roue : Dépose - Repose) (35A, Roues et pneumatiques)
106	Contrôler la pression des pneus et la présence bouchon valve	
Opérations sur roue Avant côté Passager		
	Dépose/repose filtre à gazole (suivant version)	Voir ICM/carnet d'entretien
107	Repose de la roue	(voir Roue : Dépose - Repose) (35A, Roues et pneumatiques)
108	Contrôler la pression des pneus et la présence bouchon valve	
109	Descendre le véhicule en position basse	

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

Opérations dans le compartiment moteur		
110	Repose filtre à huile neuf (si accessible)	Huiler le joint, serrage à la main ou au couple suivant modèles
111	Remplissage huile moteur	Respecter la qualité et la quantité d'huile moteur.
112	Replacer le bouchon de remplissage d'huile	
	Opération complémentaire : remplacement filtre à gazole (suivant version)	Voir ICM/carnet d'entretien
	Opération complémentaire : remplacement filtre à essence (suivant version)	Voir ICM/carnet d'entretien
	Opération complémentaire : remplacement filtre à air	Voir ICM/carnet d'entretien
	Opération complémentaire : remplacement bougies d'allumage	Voir ICM/carnet d'entretien
	Opération complémentaire : remplacement liquide de frein	Voir ICM/carnet d'entretien
	Opération complémentaire : remplacement liquide de refroidissement	Voir ICM/carnet d'entretien
	Opération complémentaire : remplacement courroie d'accessoire et galets	Voir ICM/carnet d'entretien
	Opération complémentaire : remplacement poulie filtrante/poulie alternateur(suivant version)	Voir NT 6018/carnet d'entretien
	Opération complémentaire : remplacement courroie de distribution et galets	Voir ICM/carnet d'entretien
	Opération complémentaire : contrôle et nettoyage climatisation	Voir ICM/carnet d'entretien

INTRODUCTION MÉCANIQUE

Gamme opératoire entretien : Révision

01D

X06 – X62 – X44 – X57 – X65 – X85 – X77 – X90 – X53 – X64 – X84 – X48 – X56 – X74 – X91 – X29 – X54 – X73 – X66 – X81 – X40 – X76, et MARQUE RENAULT – X61 – X83, et MARQUE RENAULT – X70, et MARQUE RENAULT – X35 – X45 – X95 – X11 – X63

	Opération complémentaire : remplacement filtre habitacle (suivant version)	Voir ICM/carnet d'entretien
Opération intérieur véhicule		
113	Démarrer le véhicule	
114	coupe le contact	
	Opération complémentaire : remplacement filtre habitacle (suivant version)	Voir ICM/carnet d'entretien
Serrage au couple des roues		
115	Consulter le couple de serrage dans la documentation technique	
116	Serrer au couple la roue avant côté conducteur et repose enjoliveur (si équipé)	La repose de l'enjoliveur valide le serrage.
117	Serrer au couple la roue arrière côté conducteur et repose enjoliveur (si équipé)	La repose de l'enjoliveur valide le serrage.
118	Serrer au couple la roue arrière côté passager et repose enjoliveur (si équipé)	La repose de l'enjoliveur valide le serrage.
119	Serrer au couple la roue avant côté passager et repose enjoliveur (si équipé)	La repose de l'enjoliveur valide le serrage.
Opérations administratives		
120	Remplir le certificat de contrôle	
121	Indiquer, selon le degré d'importance, les prochains travaux à réaliser pour remettre en conformité le véhicule.	
Contrôle final dans le compartiment moteur :		
122	Documenter et mettre en place l'étiquette d'entretien	
123	Après une attente de minimum de 10 minutes après le dernier appoint ou démarrage du moteur, Contrôler le niveau d'huile à la jauge	
124	Faire l'appoint si nécessaire	
125	Nettoyer le cache moteur et le cache batterie	